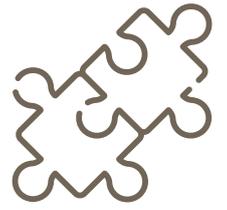


# LES NOUVELLES



DE CHÂTELAUDREN-PLOUAGAT

N°14

AVRIL-MAI-JUIN 2023



P. 6 & 10

**UNE VILLE**

**QUI FLEURIT !**

P. 5

**LE MARCHÉ  
MÉDIÉVAL EST  
DE RETOUR**

P. 9

**PROGRAMMES  
DES KERMESSES  
DES ÉCOLES**

P. 19

**LES 30 ANS  
DE COULEURS  
DE BRETAGNE**



Châtelaudren - Plouagat



## SOMMAIRE

### 04 RETOUR EN IMAGES

### 05 VIE LOCALE

COMMERCE & ARTISANAT

TOURISME & PATRIMOINE

LOISIRS & VIE ASSOCIATIVE

VIE SCOLAIRE

ENVIRONNEMENT & TRAVAUX

SOCIAL

### 12 VIE MUNICIPALE

CIVISME & JEUNESSE

CONSEILS MUNICIPAUX

### 16 URBANISME

### 18 INFOS PRATIQUES

ÉTAT CIVIL

VOS SERVICES

### 19 DÉCOUVERTE

CULTURE & LOISIRS

Chères kastellgatines,  
Chers kastellgatins,

**E**n ce milieu de mandat, il est intéressant de faire un point sur l'action sociale de notre Commune qui dispose d'un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), de deux Établissements Hébergeant des Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) et, prochainement, d'un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA).

Le CCAS met en lien les personnes âgées avec les aides sociales qui peuvent leur être utiles comme l'Aide Personnalisée d'Autonomie (APA) ou l'Aide Sociale à l'Hébergement (ASH).

L'APA donne possibilité aux personnes âgées de rester à domicile en bénéficiant de l'aide d'un proche aidant ou d'un professionnel de l'aide à domicile.

L'ASH sert, quant à elle, à financer l'hébergement de la personne âgée dans un établissement dédié.

Le CCAS peut aider ou orienter - vers France Service par exemple - les administrés dans leurs démarches administratives lorsqu'ils rencontrent une difficulté ou qu'ils s'interrogent sur un point précis.

Le CCAS peut parfois aider financièrement et techniquement certaines actions sociales dont l'intérêt va directement aux habitants de la commune, comme des aides alimentaires ou des secours d'urgence.

Le CIAS, de compétence intercommunale, permet, quant à lui, de favoriser le maintien à domicile des seniors et des personnes en situation de handicap. À travers ce service d'aide à la personne,

la Collectivité se positionne comme un soutien important face à la perte d'autonomie, à la maladie ou encore l'isolement.

Les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) sont une source importante de soutien pour les personnes qui en ont besoin. Les services proposés par les SAAD sont conçus pour aider les personnes à maintenir leur qualité de vie et leur indépendance à la maison grâce à des prestations de services telles que l'entretien du logement, de la literie et de la vaisselle, ainsi que la préparation des repas. Cela peut aider les personnes à maintenir un environnement propre et confortable sans avoir à se soucier des tâches quotidiennes.

### LOGEMENTS COMMUNAUX ET SOCIAUX

La Commune de Châtaudren-Plouagat possède plusieurs logements communaux et sociaux. Les logements communaux sont gérés par la Mairie de Châtaudren-Plouagat. Les logements sociaux sont gérés par les Bailleurs Sociaux B.S.B. et/ou TERRE D'ARMOR HABITAT.

Les personnes qui souhaitent obtenir un logement communal doivent adresser un courrier de demande à la Mairie de Châtaudren-Plouagat alors que, pour obtenir un logement social, il convient d'abord de constituer un dossier de demande de logement social auprès des bailleurs sociaux susnommés.

Une fois ce dossier complété, déposé et analysé par les bailleurs sociaux, le nom de plusieurs personnes est communiqué à la Mairie qui proposera l'attribution en fonction de l'urgence



Châtaudren - Plouagat

Le magazine d'informations de la commune de Châtaudren-Plouagat paraît tous les deux mois.

**Directeur de la publication :** Olivier Boissière.

**Directeur de la rédaction :** Thibault Le Provost

**Comité de rédaction :** Thibault Le Provost, Maureen Sauvat, Patrick Martin, Sophie Philippe, Monique Lorant, Aline Le Roy, Sophie Le Bonhomme, Daniel Turban, Patrick Solo, Sylvie Mével-Rault

**Impression :** imprimé à 2 300 exemplaires par Roudenn Graphik

**Conception, rédaction et mise en page :**

Mairie de Châtaudren-Plouagat  
Tél. : 02 96 74 10 84

**Crédit photos et illustrations :**

Monique Lorant, Aline Le Roy, Patrick Solo, Maureen Sauvat, associations, commerces, EHPAD, écoles, presse locale, Freepik, Hélène Tataruch, Michel Riou, T. Poriel, Eric Legret

**Dépôt légal :** Mars 2023

connue des personnes proposées pour ce du logement.

### LE VILLAGE SENIORS

Comme vous avez pu le lire dans le bulletin précédent, un Village Seniors va s'implanter sur notre Commune. En effet, 24 maisons d'habitation individuelles, avec terrasse privative, vont être construites à l'entrée du bourg de Plouagat et offriront la possibilité d'associer les avantages d'un domicile personnel en combinant une mutualisation de services dans un espace de verdure.

### AIDE ALIMENTAIRE

Le CCAS de Châtelaudren-Plouagat en lien avec le Centre d'Aide Alimentaire du Pays de Guingamp (CAAPG) propose aux personnes bénéficiant des minimas sociaux - ou adressées sur recommandation d'une assistante sociale - une aide alimentaire. Cette aide est attribuée aux demandeurs pour une période de trois mois et un point est fait ensuite pour connaître l'évolution de leur situation. Si celle-ci s'est améliorée l'aide s'arrête. Si celle-ci est toujours compliquée, l'aide peut être renouvelée. Cette aide doit néanmoins rester ponctuelle - sur justificatif de ressources - et les personnes tributaires souhaitent en général ne pas avoir à renouveler cette demande.

Le Secours Populaire et le Secours Catholique, situés à Châtelaudren, interviennent également dans l'aide qui peut être apportée à ceux qui en ont besoin et c'est grâce à cette collaboration que notre commune peut accompagner ponctuellement certains habitants.

### LES EHPAD « LA RÉSIDENCE DU LEFF » ET « GUY MAROS »

La commune possède deux EHPAD qui comptent chacun 59 chambres, avec une direction et une cuisine communes.

La Residence Du Leff fait l'objet de travaux importants pour une durée d'environ trois ans.

En effet, 8 nouvelles chambres vont être construites et des travaux de rafraîchissement dans différentes chambres et salles de bains vont être réalisés. La Résidence du Leff de Châtelaudren vient d'être labellisée Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) par l'Agence Régionale de Santé. **Voir p.11.**

L'EHPAD Guy Maros sera également sujet à des travaux importants mais, pour l'instant, ceux-ci ne peuvent pas démarrer car nous sommes dans l'attente de réponses à nos différents appels d'offres.

L'EHPAD Guy Maros propose aux personnes âgées de plus de 60 ans un service de portage de repas, en liaison chaude, livrés à domicile du lundi au samedi (pas de livraison le dimanche ni les jours fériés) au prix de 10,50 €. Les personnes intéressées par ce service sont invitées à contacter l'EHPAD Guy Maros pour réserver cette livraison de repas à domicile.

### SISA DU LEFF

Notre commune bénéficie également d'un Pôle de Santé qui se nomme « Pôle de Santé du Leff ». **Voir p.18.**

### ATELIERS MÉMOIRE

L'Association « Pour bien vieillir en Bretagne » organise des Ateliers Mémoire qui ont débuté le vendredi 3 mars à l'Espace Kervizic de Châtelaudren. **Voir p.11.**

Comme vous pouvez le constater l'action sociale est importante et dynamique à Châtelaudren-Plouagat dans divers domaines. Il était, à mon sens, utile de vous informer ou vous rappeler les projets en place - ou à venir - sur notre commune.

Je conclurai cet édito en remerciant les personnes qui s'investissent avec dynamisme chaque jour et permettent de mener à bien ces actions sur notre commune !

**Sophie Le Bonhomme**

Adjointe en charge des affaires sociales



## AGENDA

### 9 AVRIL

Loto de l'OGEC St-Thérèse

### 14 AVRIL

Vernissage à la médiathèque Parenthèse, voir p.19

### 15 AVRIL

Fest-noz des Danses du Leff  
Salle communale - 21h

### 8 MAI

- Commémoration du 8 mai
- Loto de l'EHPAD  
Salle communale

### 12 MAI

Vernissage à la médiathèque Parenthèse, voir p.19

### 14 MAI

Bal des chasseurs  
Salle communale

### 21 MAI

Championnat des écoles  
de cyclisme

### 4 JUIN

Fest-Deiz de Div Yezh  
Kastellaodren-Plagad  
Salle communale - 14h

### 10-11 JUIN

Marché médiéval - Esplanade  
du Château à Châtelaudren

### 24 JUIN

Couleurs de Bretagne, voir p.19

### 14 MAI

Rassemblement de vieilles  
voitures à Châtelaudren

### 9 JUIN

Vernissage à la médiathèque Parenthèse, voir p.19

# Retour en images sur...

## LA JOURNÉE PORTES OUVERTES DES ÉCOLES

Elle s'est déroulée le 18 mars sur les deux sites de la commune.



## LA CAUSERIE PARTAGE AUTOUR DU RÉSEAU SHELburn

Cette conférence a réuni près de cent personnes dans la salle de Plouagat. M Bénech a su captiver les personnes présentes durant un peu plus de deux heures. Il a retracé le parcours d'aviateurs alliés se retrouvant sur le sol français après avoir été abattus par les Allemands. Un réseau de résistants mis en place depuis Paris a permis à ces soldats de retourner en Angleterre. Après leur arrivée en gare de Chatelaudren-Plouagat ou Guingamp, ils étaient pris en charge et conduits jusqu'à Plouha et la plage Bonaparte. Ils embarquaient alors en direction de l'Angleterre.



## LES 7 SAMOURAÏS

À l'occasion du festival Leff Dance, la compagnie Version 14 proposait le spectacle "7 Samouraï" à la salle communale de Plouagat. Cette création était à la croisée du hip-hop et de la poésie.



## LE VERNISSAGE DE L'ART DANS LES CITÉS

En février, la médiathèque accueillait l'exposition itinérante de l'Art dans les Cités. Le vernissage s'est déroulé en présence des dessinateurs Gessica Maio et Quentin Masse qui étaient en résidence dans notre Petite Cité de Caractère en mars 2021. L'exposition faisait en partie état de leurs œuvres inspirées du patrimoine local.

## LA CÉRÉMONIE DE LA COMMÉMORATION DU 19 MARS

La cérémonie du 19 mars a eu lieu au monument aux morts de la commune déléguée de Plouagat avec les enfants du CMJ et les anciens combattants.



## LE VERNISSAGE DE L'EXPOSITION DE MARS

Au mois de mars c'était au tour de Martine Le Roux-Huet d'exposer ses œuvres à la médiathèque. Soucieuse de l'environnement, elle offrait à voir des peintures inspirées de la nature.





MARCHÉ MÉDIÉVAL

## Les univers fantastiques #2

Après une première édition réussite en 2022, le marché médiéval des univers fantastiques reviendra les 10 et le 11 juin à Châtelaudren-Plouagat pour sa deuxième édition.

L'association Vikings et Chevaliers vous propose de plonger le temps d'un week-end dans le marché des univers fantastiques.

Au programme, vous trouverez de nombreux artisans, mais aussi des animations comme des spectacles de feu, du trollball, des échassiers, des contes, etc.

N'hésitez pas à venir costumé, un défilé aura lieu dans la ville le samedi dans la

soirée : elfes, vikings, chevaliers, nains, trolls, seront de la partie !

Rendez-vous sur l'esplanade du Château à Châtelaudren. L'entrée est gratuite. Une buvette et une petite restauration seront également sur place.

### PLUS D'INFOS

assovikingsetchevaliers@gmail.com

**f** Association Vikings et Chevaliers marchés et fêtes multivers



## Collecte de la galette des rois

Cette année encore, la boulangerie Ollivier a apporté sa contribution aux œuvres des pupilles des sapeurs-pompiers.

À l'occasion de la traditionnelle galette des rois, 1 € par galette vendue a été reversé par la boulangerie à l'ODP (Œuvre des pupilles, association œuvrant au niveau national pour accompagner les pupilles des sapeurs-pompiers de France).

Cette action, à l'initiative de l'Union départementale des Sapeurs-Pompiers du 22, a permis de récolter 1 020 € au Fournil du Rocher. La somme a été remise par Valérie et Jean-Claude Ollivier à l'UDSP en présence d'une délégation de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers du Leff.

## Ils viennent de s'installer



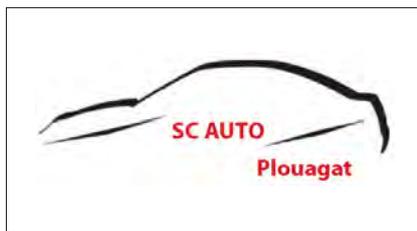
### Un air de curiosité

Sabrina vous accueille dans sa boutique de seconde main du jeudi au samedi de 10 h à 17 h 45 ainsi que le dimanche à partir de mi-avril. Vous y trouverez de la vaisselle, des jouets, des livres, des vêtements, etc. Elle récupère également vos dons d'objets.

#### PLUS D'INFOS

##### Un air de curiosité

1 rue Aribart  
Tél. : 06 78 04 79 90  
unairdecursorite.sm@gmail.com



### SC AUTO

Implanté depuis 2017, le garage vous propose un large choix en termes de prestation autant en carrosserie qu'en mécanique, pour les professionnels comme les particuliers : vidange, changement de moteur, distribution, embrayages, etc.

#### PLUS D'INFOS

##### Garage SC AUTO

2 rue de Kernabat  
Tél. : 06 76 36 10 92  
**f** SCautoplouagat



### La bonne étoile

Axel Cutté accompagné de Cécile vous proposent 4 gîtes chaleureux décorés sur les thèmes de la mode et de la musique. Les gîtes peuvent accueillir entre 2 à 6 personnes. Réservation possible dès les vacances de Pâques.

#### PLUS D'INFOS

##### La bonne étoile

1 rue du maillet  
Tél. : 06 38 13 91 23  
www.labonneetoile.bzh  
**f** La bonne étoile, Bretagne



## Fleurissons nos rues

Notre cité comporte de très nombreux espaces délaissés, souvent très minéraux, où la nature ne trouve pas toujours sa place. Aujourd'hui de plus en plus de villes accordent de l'importance à la végétalisation et accompagnent les habitants dans l'embellissement des pieds de mur. C'est dans ce cadre que l'association des Petites Cités de Caractère propose l'opération « Fleurissons nos rues » pour nous permettre de nous réapproprier l'espace public et améliorer la biodiversité.

Les enjeux sont d'embellir les venelles et ruelles et de valoriser le patrimoine, mais aussi de créer du lien social en favorisant la participation des habitants.

Ces changements d'habitude et d'usages de l'espace urbain auront pour incidence de réduire l'imperméabilisation des sols, d'éliminer l'utilisation de produits phytosanitaires et réduire le désherbage mécanique.

Les endroits repérés les plus adaptés aux graines pour cette première expérimentation sont la rue Berthou et la venelle du Roc.

Au vu des prévisions météorologiques, les semences se feront à l'automne.



PROJET EN COURS

# Valorisation du patrimoine vivant

*Le projet de valorisation du patrimoine vivant de la commune poursuit son chemin, notamment avec la réalisation de portraits d'habitants parlant le patois.*

La phase d'enquête s'est terminée permettant de diagnostiquer et d'identifier différents éléments : le savoir-faire des crêpes et des galettes, la culture de la pomme, le gallo/patois, le breton, le marché, le comice agricole, les veillées, les boules bretonnes, la pêche à la ligne dans l'étang et la rivière, le cercle celtique.

Vous souhaitez valoriser un de ces patrimoines ? Vous pensez qu'un patrimoine vivant de la commune a été oublié ? N'hésitez pas à prendre contact avec l'association Bretagne Culture Diversité.

## L'CHÂTÉ - PIAGÂ

Le patois - aussi appelé gallo - fait partie des éléments du patrimoine vivant identifiés sur le territoire. Un projet de valorisation est en cours, en partena-

riat avec l'association Chubri (basée à Rennes, elle a pour mission la transmission du gallo). Plusieurs actions sont envisagées : la réalisation de portraits vidéos, l'organisation de café gallo, de veillées...

Vous parlez gallo/patois, ou connaissez des personnes qui le parlent ? N'hésitez pas à contacter l'association ou à transmettre l'information autour de vous !

## RESTITUTION DU PROJET

La restitution publique du projet se tiendra le lundi 15 mai 2023, à la médiathèque Parenthèse.

## PLUS D'INFO

Hélène Tataruch  
htataruch@bcd.bzh  
Tél : 02.30.17.0119



## Une exposition itinérante

La commune déléguée de Châtelaudren a l'honneur d'accueillir l'assemblée générale des Petites Cités de Caractère qui se déroulera le vendredi 12 mai 2023.



À cette occasion, une exposition itinérante intitulée « À la découverte du patrimoine culturel immatériel en Bretagne » sera mise à disposition par l'association Bretagne Culture Diversité et sera visible gratuitement jusque fin juin dans l'agora du Petit Écho de la Mode. Ce sera l'occasion de découvrir la richesse de la matière culturelle et des savoirs en Bretagne.



ASSOCIATION INTERCOMMUNALE

# Le forum citoyen Leff Armor actif sur le territoire

*Comme cela a été évoqué lors de l'assemblée générale le 3 mars, l'association du Forum Citoyen Leff Armor a été créée en 2003 et fêtera ses 20 ans l'an prochain.*

Depuis vingt ans, l'association a toujours fait en sorte de maintenir le dialogue et d'échanger avec les élus dans l'unique but d'améliorer le bien-être des citoyens du territoire. Ses actions ont été nombreuses et variées : le forum de l'emploi, l'annuaire des services, la consultation des habitants dans le cadre de la réforme territoriale, les animations de la Semaine européenne du développement durable ou encore la création d'un Repair Café.

Toutes ces actions ont nécessité une

grande implication et de l'énergie de la part des membres actifs de l'association se faisant, hélas, de plus en plus rares rendant de fait les actions simultanées difficiles. Elle souhaite donc accueillir de nouveaux adhérents souhaitant s'impliquer dans l'association et se mettre au service des habitants du territoire.

## PLUS D'INFOS

Forum Citoyen Leff Armor

Tél : 02 96 21 79 17

[www.forumcitoyen.net](http://www.forumcitoyen.net)

 Forum Citoyen Leff Ar Mor



## AG Fest In Leff

Début février, l'association *Fest in Leff*, notamment organisatrice du festival « Attrap'sons », a tenu son assemblée générale en présence d'élus de la commune, du département et des partenaires. Le président, M. Danic, a présenté le bilan financier, qui s'est avéré créditeur pour l'année 2022 et a rappelé les diverses actions menées par l'association : festival, cinéma plein air, participation au marché de Noël et à « l'effet mode ».

En revanche, le bilan financier du festival est négatif pour cette seconde édition, malgré un record de fréquentation avec plus de 5 500 festivaliers sur les 3 jours.

Enfin, les différentes actions qui seront organisées durant l'année 2023 telles que le tremplin musical ou l'opération de recyclage de gobelets ont été présentées.

## Collecte de gobelets réutilisables

Dans le cadre de la préparation du prochain festival Attrap'sons, l'association Fest'in Leff met à disposition pour les usagers, des collecteurs de gobelets réutilisables sur Châtaudren-Plouagat.

Dans un souci écologique, l'association souhaite récupérer les gobelets réutilisables dont les gens ne se servent plus pour les mettre à disposition du public lors de leurs prochaines manifestations, et partager leur utilisation avec les autres associations de la commune.

Ces gobelets réutilisables ont un certain coût à l'achat, et beaucoup d'entre eux restent à dormir dans les placards. Après tri et nettoyage, Fest'in leff leur propose une seconde vie.

Vous pouvez retrouver ces boîtes à Châtaudren au Crédit Agricole et au Grand Café ou à Plouagat au Carrefour Market.

## PLUS D'INFO

Fest In Leff

 Fest In Leff





## Sortie culturelle au Petit Écho de la Mode

Plusieurs classes de maternelle de l'école sont allées voir un spectacle proposé par Le Petit Écho de la mode : *Mots Premiers* de la compagnie AK entrepôt. Deux danseurs jouent à être de petits enfants, recréant leurs mots, leurs jeux, leurs conflits, le tout de façon poétique.

Les enfants ont beaucoup apprécié et ont été partie prenante du spectacle.



## Un « Puissance 4 » géant »

Les agents communaux du service technique, Grégory et Mathieu, ont réalisé une grande réplique du jeu "Puissance 4" en récupérant le bois de table destinées à la déchetterie. Ce premier jeu a été amené sur le site de l'école publique de Plouagat pour le plus grand plaisir des enfants qui se sont rués dessus.

Un deuxième jeu devrait être réalisé prochainement pour le site de Châtaudren.



## ALIMENTATION

# Le restaurant scolaire labellisé Ecocert

*Afin de répondre aux exigences de la loi EGalim, le restaurant scolaire a été audité par « Ecocert en cuisine ».*

Le restaurant scolaire produit environ 500 repas par jour. Afin de répondre aux exigences de la loi EGalim, la municipalité a choisi de se faire auditer par un organisme indépendant : « Ecocert en cuisine ».

Véritable outil de valorisation, ce label est également une démarche de progrès en 3 niveaux. L'objectif est de donner des clés aux collectivités pour faciliter la transition écologique, les aider à piloter leurs organisations, mais également les soutenir dans l'amélioration de la santé globale des convives, des territoires et donc celle de la planète.

Le label « Ecocert En Cuisine » est le premier cahier des charges français dédié à la restauration collective bio qui impose des critères non seulement au contenu de l'assiette mais aussi à l'établissement. Depuis sa création, il y a 7 ans, le référentiel propose 3 niveaux de labellisation.

Le restaurant scolaire de Châtaudren-Plouagat a été audité le 24 janvier 2023 et vient d'obtenir le niveau 1.

Ce premier niveau requiert les critères suivants :

- Au moins 25 % de bio par an
- Au moins 4 composantes bio et locales par mois
- Pas d'OGM, des protéines de qualité, des additifs et graisses hydrogénées interdits, des fruits et des légumes de saison
- Une lutte anti-gaspillage, un diagnostic des polluants, une éducation à l'alimentation durable.

### PLUS D'INFO

Label « Ecocert en cuisine »  
<https://labelbiocantine.com>





ASSOCIATIONS SCOLAIRES

# La kermesse de l'école publique



Après un vif succès l'année dernière, la kermesse se produira à nouveau cette année le dimanche 18 juin sur le site de Plouagat.

Le matin, les enseignants proposeront un spectacle qui sera suivi par un repas moules/frites à réserver auprès de l'Amicale Laïque. Les stands ouvriront en début d'après-midi et fermeront aux alentours de 18h.

Comme l'an passé, les associations des parents d'élèves souhaitent que la kermesse soit éco-responsable. Cela se traduit par, l'utilisation de gobelets et décorations ré-utilisables, privilégier des produits locaux, diminuer les jouets plastiques, etc.

Les bénéfices, qui s'élevaient à 10 000€ l'an dernier, serviront à financer les prochains projets pédagogiques des élèves de l'école publique de Châtaudren-Plouagat.

En amont, une tombola sera mise en place avec tirage au sort le jour de la kermesse.

## RÉSERVATION DES REPAS

**Amicale Laïque**

amicalelaïquechataudren@gmail.com

## Filière bilingue

Depuis septembre 2018, l'école publique de Châtaudren-Plouagat propose une filière bilingue breton-français. Nous y trouvons 41 élèves, de la petite section de maternelle au CM1. La filière sera complète dès septembre prochain avec l'ouverture du CM2. L'enfant peut intégrer les classes bilingues tout au long de la maternelle.

En Bretagne, le breton est la seconde langue la plus parlée après le français. Elle est présente naturellement dans notre quotidien, noms de lieux, de personnes, médias, internet, réseaux sociaux, édition, centres de loisirs et de plus en plus dans le monde professionnel.

Les enseignements sont dispensés selon la règle de la parité horaire, soit la moitié du temps scolaire en breton et l'autre moitié en français, dans le respect des programmes officiels.

### PLUS D'INFO

**Association de parents d'élèves des classes bilingue**  
**Div Yezh Kastellaodren-Plagad**

Tél : 06 50 40 00 50  
plagad@div-yezh.bzh  
f Div Yezh Plagad

## Les activités de l'école Sainte-Thérèse



Le carnaval des classes de maternelle et de CE1-CE2.



Les élèves de Grande Section et de CP ont commencé un cycle de handball avec le club de Plouagat.

SPECTACLE  
TOMBOLA  
BUVETTE  
REPAS  
JEUX



Ecole Sainte Thérèse de Plouagat  
**KERMESSE**  
Organisée par l'APEL

14  
MAI  
A PARTIR DE  
11H30



## Une commune fleurie

Le comité des « Villes et villages fleuris » a confirmé la 3<sup>e</sup> fleur pour la commune déléguée de Plouagat. Lors de son passage, le jury avait indiqué que l'ensemble de la commune de Châtelaudren-Plouagat pourrait être labellisée la prochaine fois. Il avait également précisé qu'à l'issue de sa prochaine visite en 2026, si la qualité du fleurissement reste au niveau actuel, il pourrait présenter la candidature de la commune pour une 4<sup>e</sup> fleur.

## Aménagement de la rue de Mississippi

Les travaux de la tranche 2 de l'aménagement de la rue de Mississippi à la rue Pasteur vont reprendre du pont du Rudoré à la rue de Kernabat. Numéricable n'ayant plus d'abonné dans le secteur de Mississippi, les câbles de raccordement vont être enlevés. Ensuite, l'entreprise LE DU, missionnée par Enedis, va enfouir les réseaux et prévoir les raccordements des nouveaux candélabres. L'entrée de la rue du Claudren sera aussi concernée par les travaux, une tranchée sera réalisée dans la voie sur une cinquantaine de mètres. Les travaux débuteront mi-avril et s'étaleront sur cinq semaines.



## Des piègeurs de frelons asiatiques

*Afin de freiner l'expansion des nids de frelon asiatique, dévastateurs pour la biodiversité, la municipalité a fait l'acquisition de 100 kits de piégeage qui ont été redistribués aux habitants bénévoles de la commune.*

La commune a signé une convention avec GDSA 22 (Groupement de défense sanitaire des abeilles des Côtes-d'Armor) dans le but de mettre en place un piégeage de printemps des reines fondatrices et ainsi éviter la prolifération des frelons asiatiques, dont le nombre ne cesse d'augmenter.

Pour mener à bien cette opération, une réunion publique d'information s'est tenue le jeudi 2 mars, à la salle communale de Plouagat à l'issue de laquelle un appel a été lancé aux habitants volontaires pour devenir piègeur.

### DES IMPACTS SUR LA BIODIVERSITÉ

Car au-delà du danger que ces insectes représentent pour les abeilles, les frelons asiatiques provoquent des dégâts importants à l'échelle de la biodiversité.

En effet, un seul nid de frelons asiatique fait disparaître environ 11,5 kg d'insectes de près de 300 espèces différentes. Ils influent donc sur toutes la chaîne alimentaire des petits animaux.

### ATTENTION AUX PIQÛRES

Par ailleurs, si le piégeage préventif est à la portée de tout citoyen volontaire, il est utile de rappeler que la destruction d'un nid secondaire relève de professionnels. Le frelon asiatique peut s'avérer dangereux pour l'homme et l'avis médical est plus que conseillé, surtout en cas de piqûres multiples.

### PLUS D'INFO

#### GDSA 22

contact@gdsa22.bzh

gds22.bzh

 Gdsa22



## Ici commence la mer

La Commission Locale de l'Eau du SAGE Argoat-Trégor-Goëlo en partenariat avec la commune de Châtelaudren-Plouagat lance une campagne sur la pollution de l'eau. En effet, tout ce qui est jeté dans les rues ne rejoint pas la station d'épuration, mais rejoint directement les cours d'eau et la mer. Afin de

sensibiliser la population, le SAGE met à la disposition de la commune des pochoirs « ici commence la mer » pour réaliser des tags éphémères, aux abords des grilles et des avaloirs d'eaux pluviales, avec des bombes à la craie ou avec de la peinture routière non-polluante.



## Ateliers mémoire

Les ateliers ont eu lieu aux mois de mars et avril. Une réunion de suivi sera organisée le 23 juin de 14h à 16h. Ces ateliers sont gratuits et à destination des personnes âgées de 60 ans et plus qui souhaitent faire travailler leur mémoire.



## La fête des grand-mère

Le dimanche 5 mars avait lieu à la Résidence Guy Maros la fête des grand-mères. Café, thé, chocolat chaud, crêpes étaient proposés aux personnes qui se sont déplacées. Des jeux et une vente d'objets, réalisés par les résidents, étaient proposés dès 14h30. Les bénéfices de cet après-midi festif sont destinés à permettre la mise en place de nouvelles animations pour les résidents. Merci à ceux qui ont participé au bon déroulement de cet après-midi.



## ACCOMPAGNEMENT

# Un accompagnement pour les résidents

*La résidence du Leff vient d'être labellisée Pôle d'Activité et de Soins Adaptés (PASA) par l'agence Régionale de Santé. Son objectif est d'accompagner les patients ayant de légers troubles cognitifs.*

L'objectif d'un PASA est d'accompagner les résidents souffrant de troubles cognitifs légers pour que chacun d'entre eux puisse bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Des activités sociales et thérapeutiques, individuelles ou collectives, sont proposées dans le but de créer du lien social, maintenir leurs capacités motrices et stimuler leurs fonctions intellectuelles. Les locaux mis à disposition à la Résidence du Leff correspondent au cahier des charges d'un PASA avec une cuisine thérapeutique, une salle d'animation, une salle de repos, des toilettes et douches et un espace de déambulation.

Les résidents souhaitant bénéficier du PASA doivent respecter les critères suivants :

- Être atteint d'une maladie d'Alzheimer ou d'un syndrome apparenté.
- Présenter des troubles psycho-comportementaux légers à modérés.
- Consentir à sa participation.

- Avoir reçu un avis favorable du médecin coordonnateur pour sa participation au PASA.
- Certains résidents ne dépendant pas de la file active selon ces critères se verront tout de même proposer de bénéficier de cet accompagnement.
- Ce pôle sera ouvert 5 jours sur 7. Il accueillera sur une journée 16 résidents provenant des deux structures (8 le matin et 8 l'après-midi).
- Chaque personne concernée pourra bénéficier d'une à plusieurs demi-journées par semaine. Proposition d'activités individuelles ou groupales.
- Les intervenants sur le PASA sont des Assistants de Soins en Gériatrie, des aides soignants, Aides Médico Psychologiques, le médecin coordonnateur, l'ergothérapeute, la neuropsychologue, les infirmières...

### PLUS D'INFO

#### Résidence du Leff

Tél : 02 96 74 19 78



## Le doyen de la commune est décédé

Isidore Rault est décédé, lundi 13 mars 2023, à l'âge de 104 ans. Il résidait à l'Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes Guy-Maros à Plouagat.



## Déjections canines sur la voie publique

Suite à de nombreuses réclamations, régulièrement signalées en mairie par les habitants, nous vous rappelons que « tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. ». Des sachets sont à votre disposition en mairie.



## Déclaration des bovins et équidés

Trop souvent les élus sont appelés par la gendarmerie pour trouver les propriétaires d'équidés ou bovins en divagation sur la voie publique. Merci de bien vouloir déclarer vos animaux en mairie en précisant les lieux de pâture, votre numéro de portable joignable jour et nuit et en apportant une photo.



## CMJ : Journée de nettoyage

Le samedi 4 mars, les jeunes du CMJ ont retroussé leurs manches, épaulés par leurs parents et les élus, pour procéder au nettoyage du périmètre de protection du captage d'eau communal à Kermilin. Cette action citoyenne consistait dans un premier temps à enlever les plastiques de protection des arbres plantés autour du captage, afin de protéger la ressource en eau.



## Piégeage de chat

Il a été décidé de renouveler cette année un piégeage de chats à la résidence Guy Maros car la prolifération se poursuit.

Bien que les chats soient moins nombreux cette année, la Société CHENIL SERVICE « SACPA » a dû intervenir pour en piéger une

dizaine dans l'enceinte de l'établissement. Comme l'an passé, les chats et chattes capturés ont été pucés, stérilisés et relâchés là où ils ont été attrapés car telle est la règle.

Le coût engendré pour cette action est de 120 € par animal capturé. Il convient donc aux personnes propriétaires de chats de faire le nécessaire pour que la Commune n'ait pas à organiser ce type de mission annuellement.

Il convient de préciser que la Mairie n'intervient pas sur le domaine privé pour piéger des chats errants.

# Conseil Municipal du 27 janvier 2023

**Présent(e)s :** Olivier BOISSIERE, Patrick MARTIN, Monique LORANT, Sophie LE BONHOMME, Patrick SOLO, Sylvie MEVEL-RAULT, Jean-Michel LE PILLOUER, Jean-Paul LE VAILLANT, Yves BRAULT, Ginette LE CREURER, Yves LARIVEN, Isabelle LE CHANU, Alain TREPARD, Géraldine LE LAY, Jacques MORO, Jérôme PE-RAIS, Alexandra LE BRETON, Rozenn JOUAN, Aline LE ROY

**Procurations :** Sophie PHILIPPE donne pouvoir à Patrick SOLO, Ginette LE CREURER donne pouvoir à Géraldine LE LAY, Pascal LE GUILLOUX donne pouvoir à Jean-Paul LE VAILLANT, Véronique COSSON donne pouvoir à Olivier BOISSIERE, Christophe CLAVIEN donne pouvoir à Daniel TURBAN, Isabelle GOURIOU donne pouvoir à Alain TREPARD,

**Absents excusés :** Thibault LE PROVOST, Xavier HOCHET,

**Secrétaire de Séance :** Alexandra LE BRETON

## 1. CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'ESPACES PUBLICS COMMUNAUX

Dans le cadre de la troisième édition du festival Attrap'Sons, prévue les 25, 26 et 27 août prochains, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité d'autoriser M le Maire à signer la convention avec l'association Fest'in Leff.

## 2. APPROBATION DE L'EXTINCTION PARTIELLE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE - PRÉCISIONS

Le 28 octobre 2022, le Conseil municipal a décidé de limiter les horaires d'éclairage public sur le territoire communal.

Il est proposé d'apporter des précisions et des adaptations aux horaires retenus.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- confirme, à l'unanimité, que l'éclairage public sera interrompu la nuit de 20h30 à 6h45, excepté dans certaines zones des aires urbaines de Châtaudren et de Plouagat.
- charge, à l'unanimité, M le Maire de prendre les arrêtés précisant les modalités d'application de cette mesure, et en particulier les lieux concernés, les mesures d'information de la population et d'adaptation de la signalisation.

## 3. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2021 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Conformément à l'article D2224-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les collectivités, ayant une compétence dans le domaine de l'assainissement collectif, sont tenues de réaliser un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, prend acte, à l'unanimité, du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de Leff Armor Communauté pour l'année 2021.

## 4. CHATS ERRANTS - CAMPAGNE DE STÉRILISATION

Pour faire face à une prolifération de chats errants aux abords de la résidence Guy Maros, il est envisagé d'organiser une nouvelle campagne de piégeage. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'autoriser M le Maire à signer une convention avec la fondation CLARA. Le coût sera de 120 € TTC par chat capturé.

## 5. TERRES D'ARMOR HABITAT - ENTRETIEN DES ESPACES VERTS - (CF. ANNEXE 4)

La commune de Châtaudren avait conventionné en 1971 avec l'office HLM pour l'entretien des abords de la résidence de l'étang.

Il est proposé d'actualiser cette convention avec Terre d'Armor Habitat.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'autoriser M le Maire à signer la convention.

## 6. RÉSIDENCE DU LEFF - PROJET D'EXTENSION ET DE RÉHABILITATION - GARANTIE D'EMPRUNT

Dans le cadre du projet d'extension et de réhabilitation de la résidence du Leff, la société BSB-Les Foyers a contracté un premier emprunt (prêt PLUS) lié aux travaux de construction neuve d'un montant total de 1 411 915 € auprès de la Banque des Territoires pour financer ces travaux.

Afin de permettre à la société BSB-Les Foyers de mobiliser les fonds, il est proposé au Conseil municipal garantir cet emprunt à hauteur de 25 % de ce montant.

Le Conseil municipal :

Vu les articles L 2252-1 et L 2252-2 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article 2305 du Code civil ;

Vu le Contrat de Prêt N° 139858 en annexe signé entre SA D'HLM LES FOYERS ci-après l'emprunteur, et la Caisse des dépôts et consignations ;

DELIBERE, à l'unanimité,

Article 1 :

L'assemblée délibérante de la commune de Châtaudren-Plouagat accorde sa garantie à hauteur de 25,00 % pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 1 411 915,00 € souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de prêt N° 139858 constitué de 2 Ligne(s) du Prêt.

La garantie de la collectivité est accordée à hauteur de la somme en principal de 352 978,75 euros augmentée de l'ensemble des sommes pouvant être dues au titre du contrat de Prêt.

Article 2 : La garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre recommandée de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Article 3 :

Le Conseil municipal s'engage pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

## 7. LOTISSEMENT « LE PRÉ DE L'ÉTANG »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve, à l'unanimité (1 abstention : S. Mevel-Rault ; Ne prennent pas part au vote : P. Martin, S. Le Bonhomme, J. Moro) :

- le projet d'alimentation Moyenne tension prévu du Lotissement Communal (33 lots) « Le Pré de l'Étang » à Châtaudren-Plouagat présenté par le Syndicat d'Énergie des Côtes-d'Armor pour un montant estimatif de 80 400,00 € T.T.C. La participation financière de la commune, calculée sur la base de l'étude, s'élèvera à 33 500,00 €.
- le projet d'alimentation basse tension prévu du Lotissement Communal (33 lots) « Le Pré de l'Étang » à Châtaudren-Plouagat présenté par le Syndicat d'Énergie des Côtes-d'Armor pour un montant estimatif de 79 200,00 € T.T.C. La participation financière communale calculée sur la base de l'étude s'élèvera à 33 000,00 €.
- le projet d'éclairage public du Lotissement Communal (33 lots) « Le Pré de l'Étang » à Châtaudren-Plouagat présenté par le Syndicat d'Énergie des Côtes-d'Armor pour un montant estimatif de 12 960,00 € T.T.C. (1<sup>re</sup> phase) et 62 208,00 € T.T.C. (coût total des travaux majoré de 8 % de frais d'ingénierie). La participation financière de la commune calculée sur la base de l'étude s'élèvera à 7 800,00 € (1<sup>re</sup> phase) et 37 440,00 €.
- et décide de confier au Syndicat d'Énergie la fourniture et la pose du génie civil du réseau de communication électronique prévu du Lotissement Communal (33 lots) « Le Pré de l'Étang » à Châtaudren-Plouagat pour un montant estimatif de 43 200,00 € T.T.C. (coût total des travaux majoré de 8 % de frais d'ingénierie). La participation financière calculée sur la base de l'étude s'élèvera à 28 800,00 €.

## 8. CESSIONS DE L'ANCIENNE PERCEPTION ET DE L'ANCIENNE COOPÉRATIVE

La commune de Châtaudren-Plouagat a signé avec M ROY deux promesses de vente portant sur les deux biens suivants :

- Ancienne perception de la commune de Châtaudren-Plouagat,
- Ancienne coopérative, 1 place des sapeurs-pompiers à Châtaudren-Plouagat.

Afin d'éviter toute remise en cause de la vente, et dans le doute sur la nécessité de déclasser ou non ces biens du domaine public, les notaires respectifs des deux parties, vendeur et acquéreur, ont convenu qu'il serait préférable que la commune de Châtaudren-Plouagat prenne une délibération afin de déclasser ces deux bâtiments du domaine public de la commune, et de les intégrer dans le domaine privé de cette dernière.

Ainsi, cette délibération permettra de purger ce problème et d'éviter une remise en cause éventuelle des ventes par l'acquéreur.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- la désaffectation des biens vendus,
- le déclassement du domaine public,

- l'intégration dans le domaine privé de la commune,

### 9. INSTAURATION DU PERMIS DE DÉMOLIR SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE COMMUNAL

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'instaurer le permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal pour tous travaux ayant pour objet de démolir ou de rendre inutilisable tout ou partie d'une construction, en application de l'article R.421-27 du Code de l'urbanisme, à l'exception des démolitions visées à l'article R.421-29 du Code de l'urbanisme.

### 10. DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de ne pas préempter sur les biens suivants :

- un bien situé 4 Lieu-dit Kerny cadastré A N° 500 pour une superficie totale de 00ha 61a 70ca.
- un bien situé 21 rue de Berthou cadastré 038 A n° 591 pour une superficie totale de 00ha 04a 76ca.
- un bien situé 25 rue de la Gare cadastré 038 A n° 714-719 pour une superficie totale de 00ha 04 a 43ca.
- un bien situé 33 Résidence Mississippi cadastré B n° 1099 pour une superficie totale de 00ha 04a 58ca.
- un bien situé 10 rue de la Mi Route cadastré B N° 1127 pour une superficie totale de 00ha 09a 15ca.
- un bien situé La Grande Rue cadastré B n° 448-449-1899-1900 pour une superficie totale de 00ha 14a 01ca.
- un bien situé 14 rue Mississippi cadastré C N° 170-2074 pour une superficie totale de 00ha 02a 09 ca.
- un bien situé 20 rue de la Gare Plouagat cadastré f N° 1382 pour une superficie totale de 00ha 05a 46ca.
- un bien situé 10 rue de Guingamp cadastré B N° 1385 pour une superficie totale de 00ha 06a 28ca.
- un bien situé 2,3,4 Impasse de Rochalon cadastré 038 A N° 512-513 pour une superficie totale de 00ha 06a 11ca.
- un bien situé Lieu-dit Kérabel cadastré F N°1467 (PARTIE) et F N°1643 (partie) pour une superficie totale d'environ 00ha 77a 00ca.
- un bien situé rue de Goëlo cadastré 038 A N°1136 pour une superficie totale d'environ 00ha 11a 62ca.
- un bien situé CHRIST cadastré B N°121-939 (PARTIE) pour une superficie totale d'environ 00ha 15a 21ca.

## Conseil Municipal du 3 mars 2023

**Présent(e)s :** Olivier BOISSIERE, Patrick MARTIN, Monique LORANT, Daniel TURBAN, Sophie LE BONHOMME, Patrick SOLO, Sylvie MEVEL-RAULT, Jean-Michel LE PILLOUER, Sophie PHILIPPE, Jean-Paul LE VAILLANT, Yves BRAULT, Ginette LE CREURER, Yves LAR-RIVEN, Alain TREPARD, Géraldine LE LAY, Christophe CLAVIEN, Jacques MORO, Isabelle GOURIOU, Jérôme PERAIS, Alexandra LE BRETON,

Rozenn JOUAN, Aline LE ROY

**Procurations :** Véronique COSSON donne pouvoir à Olivier BOISSIERE

**Absents excusés :** Pascal LE GUILLOUX, Isabelle LE CHANU, Xavier HOCHET, Thibault LE PROVOST

**Secrétaire de Séance :** Patrick MARTIN

### 1. PIÉGEAGE DE FRELONS ASIATIQUES – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE GDSA

Dans le cadre de la lutte contre le frelon asiatique, le GDSA 22 (Groupement de défense sanitaire des Côtes d'Armor) propose la signature d'une convention de partenariat.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'autoriser M le Maire à signer la convention de partenariat avec le GDSA 22.

### 2. PROJET D'OMBRIÈRE PHOTOVOLTAÏQUE – CONVENTION AVEC LA SEM ÉNERGIES 22

Dans le cadre du projet d'installation et d'exploitation d'une centrale photovoltaïque en ombrière sur le parking de la salle omnisports de Châteaulaudren-Plouagat, il est proposé, à l'issue d'une publicité à manifestation d'intérêt spontané, d'autoriser M le Maire à signer la convention d'occupation du domaine public.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité (Ne prennent pas part au vote : P. Martin, S. Le Bonhomme, J. Moro), d'autoriser M le Maire à signer la convention d'occupation du domaine public ci-jointe avec la Sem Energies22.

### 3. MUTUELLE COMMUNALE – APPEL À PARTENARIAT

Présentation : Considérant les difficultés d'accès aux soins que rencontrent les kastellgatsins, particulièrement à l'issue de ces périodes de pandémie et de baisse du pouvoir des achats, Considérant que de plus en plus de personnes renoncent aux soins, notamment pour des raisons financières, Considérant que depuis quelques années se développe partout en France le système des mutuelles communales qui consiste à regrouper les habitants d'une même commune afin de leur faire bénéficier d'une complémentaire santé à prix concurrentiels. La ville est porteuse du projet en désignant un organisme mutualiste qui proposera des garanties intéressantes pour ses administrés sans que celle-ci ne se substitue à cet organisme, La commune de Châteaulaudren-Plouagat souhaite proposer aux kastellgatsins une complémentaire santé à un tarif raisonnable et préférentiel afin de soutenir ses administrés ayant des difficultés d'accès aux soins, Considérant que la commune servira uniquement d'intermédiaire entre l'organisme mutualiste et ses futurs adhérents, sans contrepartie financière pour elle.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité (P. Martin ne prend pas part au vote) :

- d'approuver la mise en place d'une mutuelle communale à l'issue d'une consultation d'appel à partenariat et du choix de l'(des) organisme(s),
- d'autoriser M le Maire ou son représentant à signer la convention de partenariat avec l'(les) organisme(s) choisi(s) et tous les documents y afférents

### 4. LOGEMENTS LOCATIFS COMMUNAUX RUE DE LA FORGE – RACCORDEMENT À LA FIBRE OPTIQUE – CONVENTION AVEC AXIONE

Dans le cadre du déploiement de la fibre optique sur le territoire communal, le raccordement des logements locatifs communaux nécessite la signature préalable d'une convention avec Axione car si le câblage de la fibre optique est majoritairement effectué en domaine public, la pose en partie privative de ces câbles nécessite l'autorisation des propriétaires concernés.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'autoriser M le Maire ou son représentant à signer la convention ci-jointe avec Axione.

### 5. FÉDÉRATION FRANÇAISE DES VILLAGES ÉTAPE – RÉUNION DE ZONE – MANDAT SPÉCIAL

Considérant que le Conseil municipal doit se prononcer sur l'attribution d'un mandat spécial pour permettre le remboursement des frais liés à l'exercice de ce mandat, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- accorde un mandat spécial à Mme Monique Lorant, Adjointe au Maire, et M Yves Brault, Conseiller municipal, pour se rendre à la réunion de zone organisée par la Fédération Village Etape le 6 avril 2023 prochain à Elven (56).
- précise que les frais de séjour sont remboursés forfaitairement (17,50€ pour l'indemnité de repas), les dépenses de transport sont remboursées sur présentation d'un état de frais.

### 6. DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2023

Ce débat a lieu au plus tôt deux mois avant l'examen du budget primitif. Il porte sur les orientations générales à retenir pour l'exercice. Ce débat permet de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le budget primitif et d'être informé sur l'évolution de la situation financière de la collectivité.

Le Conseil Municipal a pris acte du Débat d'Orientation Budgétaire portant sur le budget communal et sur le budget annexe.

approbation du rapport de la CLECT du 6 février 2023 & attributions de compensation

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- approuve le rapport de la commission d'évaluation des charges transférées (CLECT) du 6 février 2023 (
- approuve les attributions de compensation telles qu'elles figurent dans le rapport de la CLECT en date du 6 février 2023.

### 7. TRAVAUX : GROUPE SCOLAIRE DE PLOUAGAT – SOLlicitation DU FONDS VERT

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- d'approuver le plan de financement,
- d'autoriser M le Maire à solliciter le fonds vert pour un montant de 361 965,28 €, soit 44,90 % du montant des travaux de rénovation énergétique du groupe scolaire de Plouagat.

### 8. SÉISME EN TURQUIE ET SYRIE – SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, d'accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 400€ au groupe-ment de secours catastrophe français.

## 9. PETITES CITES DE CARACTÈRE – PROJETS PATRIMONIAUX – AIDES AUX PARTICULIERS – SUBVENTION COMMUNALE

La commune de Châtaudren-Plouagat, Petites Cités de Caractère de Bretagne, est engagée dans une politique de protection, de restauration et de valorisation des patrimoines qui la constituent.

Depuis 1989, le Conseil Régional de Bretagne accompagne de nombreux projets patrimoniaux en cités labellisées. Dans ce contexte, il est rattaché au Conseil Municipal que la Région Bretagne accorde des aides aux particuliers pour la valorisation du patrimoine immobilier en cités labellisées protégées par un Site Patrimonial Remarquable (SPR) et identifiées dans le cadre de l'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP).

Depuis le 1er septembre 2022, la mise en œuvre du dispositif régional est conditionnée à l'existence d'un dispositif d'aides par la commune ou l'intercommunalité en faveur du soutien à la restauration du bâti ancien de qualité.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- Adopte la mise en œuvre d'une subvention communale de 5 % des travaux plafonnée à 2000€uros pour la valorisation du patrimoine immobilier dans l'aire d'application du SPR et en conformité avec l'AVAP ;
- Indique que ce dispositif entrera en vigueur à compter du 06/03/2023 ;
- Indique que les crédits nécessaires sont inscrits au budget pour un montant maximum de 8 000 €uros par exercice budgétaire ;
- Donne pouvoir à M le Maire pour signer tous les documents se rattachant à ce dispositif.

## 10. RYTHMES SCOLAIRES – DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE LA DÉROGATION

Les communes de Châtaudren et Plouagat, après concertation avec les équipes enseignantes et les parents d'élèves, avaient décidé d'un retour à la semaine de 4 jours.

Comme le rappelle le directeur académique de l'Éducation nationale, chaque année, les maires ont la possibilité de réajuster les horaires des écoles publiques de leur commune pour une mise en œuvre de la rentrée scolaire suivante.

Le Conseil d'école, réuni le 2 février 2023, a émis un avis favorable à la semaine de 4 jours.

Vu l'avis du Conseil d'école, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, sollicite, à l'unanimité, le renouvellement de la dérogation pour organiser les enseignements

## 11. PLUIH – LEVÉE DE LA RÉSERVE N°4

Lors de l'établissement du PLU en 2013, le chemin dit « du petit Mazuret » a été partiellement classé en emplacement réservé n°4, pour un projet dit « d'élargissement du chemin du petit Mazuret » dans le cadre du projet de la zone commerciale de la mi-route, réserve qui a été reconduite dans le cadre de l'adoption du PLU iH en 2021.

Des particuliers ayant un projet d'aménagement urbain situé sur la parcelle C106, dont la faisabilité est conditionnée à la levée de réserve n°4, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de lever la réserve n°4 dite

« d'élargissement du petit Mazuret ».

## 12. LOGEMENT LOCATIF COMMUNAL DE PONEDEN – ALIÉNATION DE GRÉ À GRÉ

Considérant que le logement locatif communal de Poneden n'a pas de caractère d'habitat social et la nécessité pour la commune de se recentrer sur ses missions de base ; que, dans ces conditions il y a lieu de procéder à son aliénation ; que d'ailleurs la commune a besoin de ressources extraordinaires pour faire face aux dépenses d'investissement à venir.

Vu l'estimation du bien réalisée par le service des Domaines et par l'office notarial de Plouagat, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise, à l'unanimité (Abstentions : D. Turban, J.M. Le Pillouer), M le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'aliénation de cet immeuble de gré-à-gré; Le charge, en particulier, de faire dresser par un expert le plan et devis estimatif dudit immeuble, et d'établir le cahier des charges de l'aliénation.

## 13. CONTENEURS ENTERRÉS – CESSIION DU TERRAIN D'IMPLANTATION DE CÔTES D'ARMOR HABITAT

En vue de l'implantation de conteneurs enterrés aux abords de la résidence de l'étang, il est proposé une rétrocession de l'emprise nécessaire à l'€uro symbolique de Terre d'Armor Habitat à la commune.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- accepte le principe de cette transaction avec Terre d'Armor Habitat sur la base d'1€ symbolique,
- autorise M le Maire, ou son représentant, à signer tous les actes relatifs à cette transaction.

## 14. ALIÉNATION DE CHEMIN RURAL – ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation du chemin rural de Kerrichard, situé entre les parcelles F1844, F1846, F50, F1407, F1799, F1800, F1841 et F1402, en application de l'article L161-10-1 du code rural et de la pêche maritime,
- d'autoriser M le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire, tous les frais, y compris d'enquête publique, étant à la charge de l'acquéreur.

## 15. CHEMIN RURAL DE LA CROIX AN TOUT – DÉSFFECTATION ET ALIÉNATION APRÈS ENQUÊTE

L'enquête publique s'est déroulée du 18 juin au 3 juillet 2021 inclus.

Aucune observation n'a été formulée et le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable.

Par ailleurs, les deux mois à compter de l'ouverture de l'enquête sont écoulés sans que les personnes pouvant être intéressées aient manifesté leur volonté de se regrouper en association syndicale autorisée pour se charger de l'entretien dudit chemin.

Dans ces conditions, constatant que la procédure a été strictement respectée, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité (Ne participe pas au vote : A. Le Roy) :

- de désaffecter le chemin rural dit de la Croix an Tout d'une contenance de 14a 82ca en vue de sa cession au profit de M Jean-Michel Le Roy ;

- de fixer le prix de vente dudit chemin à 0,60 €/m<sup>2</sup>, soit 889,20 €, correspondant à l'estimation des Domaines.
- de mettre en demeure les propriétaires riverains d'acquiescer les terrains attenants à leur propriété ;
- d'autoriser M ou le premier adjoint à signer toutes pièces nécessaires à la poursuite de cette affaire ;
- d'autoriser M le Maire à émettre un titre de recettes d'un montant de 192 € correspondant à un quart des vacations du commissaire-enquêteur.

## 16. SCI DU CLOS MARÉCHAL – RÉGULARISATION FONCIÈRE

La commune de Châtaudren-Plouagat est propriétaire de parcelles de terrain cadastrées C2167 (127 m<sup>2</sup>) et C2171 (3 m<sup>2</sup>), de fait intégrées physiquement à l'emprise foncière de la SCI du Clos Maréchal.

La SCI du Clos Maréchal a manifesté le souhait de régulariser cette situation et a sollicité la possibilité de s'en porter acquéreur.

Le Service France Domaine en a estimé les valeurs vénales à 17 € / m<sup>2</sup>, soit 2 210 € HT. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- d'approuver cette cession aux conditions financières ci-dessus mentionnées
- d'autoriser le maire ou son représentant à signer l'acte notarié à intervenir.

## 17. DÉNOMINATION DU ROND-POINT DE LENGGRIES

Le rond-point situé à l'intersection de la rue de Saint-Brieuc, de la rue de la mi-route et de la rue du Clos Maréchal n'a pas été dénommé rendant difficile sa localisation.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de dénommer le rond-point, situé à l'intersection de la rue de Saint-Brieuc, de la rue de la mi-route et de la rue du Clos Maréchal, rond-point de Lenggries.

## 18. AVANCEMENT DE GRADES – FIXATION DU TAUX DE PROMOTION

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de fixer le ratio « promus – promouvables » à 100 % pour tous les grades présents dans la collectivité.

## 19. DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de ne pas préempter sur les biens suivants :

- un bien situé 11, Grande Rue et 5, place de la mairie cadastré B N°509-921-511 pour une superficie totale d'environ 00ha 03a 36ca.
- un bien situé 1, place du 19 mars, cadastré B n°1979-2147 pour une superficie totale d'environ 00ha 15a 64ca.
- un bien situé 18, rue du Clos Maréchal, cadastré C n°2158 pour une superficie totale d'environ 00ha 07a 54ca.
- un bien situé 7, rue Berthou, cadastré 038A n°254 pour une superficie totale d'environ 00ha 00a 33ca.
- un bien situé 3, Kertedevant, cadastré F n°915-1278-1341-1701-1705 pour une superficie totale d'environ 00ha 24a 07ca.
- un bien situé 8, rue Rupérou, cadastré A n°228-1149 pour une superficie totale d'environ 00ha 01a 12ca.

## Faites vos demandes en ligne !

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les demandes d'urbanisme peuvent se faire en ligne grâce à la plateforme iDE'AU.

Le dépôt et l'instruction en ligne de toutes les demandes d'autorisations d'urbanisme répondent aux enjeux de simplification et de modernisation des services publics.

Leff Armor Communauté s'est donc dotée d'un guichet unique pour permettre aux habitants et professionnels de déposer en ligne, s'ils le souhaitent, leurs demandes d'autorisations d'urbanisme.

Rien ne change dans le processus d'instruction et de décision : la commune reste le premier niveau d'information et d'aide dans votre nouvelle démarche, la communauté de communes est le service instructeur de vos demandes. Les décisions restent bien de la compétence juridique de la commune.

Grâce à la dématérialisation, vous pourrez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée.

Plus besoin ainsi d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer aux horaires d'ouverture des guichets.

Les démarches se font sur la plateforme iDE'AU :  
<https://ideau.atreal.fr/>

### PLUS D'INFO

Retrouvez les tutoriels pour vous aider dans vos démarches en ligne sur :  
[www.leffarmor.fr/ads/](http://www.leffarmor.fr/ads/)



### AIDE FISCALE

## Dispositif Denormandie

*Le dispositif Denormandie est une aide fiscale accordée dans le cadre d'un investissement locatif. Il est accessible sur la commune de Châtelaudren-Plouagat depuis novembre 2022.*

### DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le dispositif fiscal « Denormandie » est accessible à la commune depuis la signature de l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) le 15 novembre 2022.

Il a pour but de mobiliser les investisseurs privés et redonner de la valeur au parc de logements anciens situé dans les centres-villes. En effet, il s'adresse aux bailleurs qui achètent dans la commune et qui souhaitent mettre leur bien en location longue durée (6, 9 ou 12 ans).

L'aide fiscale porte sur l'acquisition et les travaux d'amélioration d'un bien avec pour objectif de renforcer l'attractivité des villes moyennes. Les bailleurs bénéficient d'une réduction d'impôt, allant de 12 à 21 %, calculée sur la totalité de l'opération en fonction de la durée d'engagement de location. Le dispositif s'adresse aussi bien au particulier qui fait rénover, qu'à celui qui achète à un promoteur qui fait rénover le bâtiment.



### PLUS D'INFO

Ministère de la Cohésion des territoires  
[www.cohesion-territoires.gouv.fr](http://www.cohesion-territoires.gouv.fr)

### LES MODALITÉS

- Les travaux doivent représenter 25 % du coût total de l'opération.
- Les travaux éligibles portent sur la création, la modernisation, l'assainissement de surfaces habitables (et annexes). Ces travaux doivent viser à réduire la consommation en énergie primaire du logement rénové : en toiture, au niveau des murs et des parois vitrées donnant sur l'extérieur, sur le chauffage et la production d'eau chaude.
- Le plafond des dépenses pris en charge est de 300 000 € par personne et par an et 5 500 € par m<sup>2</sup> de surface habitable.
- Les bénéficiaires sont des personnes physiques soumises à l'impôt sur le revenu.
- Les loyers pratiqués sont plafonnés pour mettre sur le marché une offre de logements abordables avec un engagement minimal de location de 6 ans.

*Pour plus de renseignements, contactez le service urbanisme  
Tél : 02 96 74 10 84 - [urbanisme@chatelaudren-plouagat.fr](mailto:urbanisme@chatelaudren-plouagat.fr)*

# Dossiers d'urbanisme

du 13 janvier au 15 mars 2023

NOM	ADRESSE	OBJET
<b>DÉCLARATIONS PRÉALABLES DÉPOSÉES</b>		
SAS Ecologie Nationale	1 rue du Verger	Pose panneaux photovoltaïques
RONDEL Christophe	2 impasse de Kernabat	Modification ouvertures + rénovation toiture et murs garage
THOMAS Eric	15 rue de la Corderie	Suppression talus protégé par le PLU
LE GRAND David	17 La rue Neuve	Piscine
SCI ARIBART	6 rue Aribart	Changement destination local professionnel en habitation
LE GROS Dominique	9 rue Aribart	Réfection toiture
DURAND Guillaume	27 Parc Bras	Garage
CAUDAN Eric	36 La Grand Rue	Changement velux, œil de bœuf, porte d'entrée, marquise, portail, claustras + ITE
SCI Shil Immo	rue de la gare	Remplacement portes de garage, tôles de bardage + Pose portail, clôture, gouttières + enduit murs brut
LE DAIN Joelle	54 rue de la gare	Pose 2 fenêtres de toit
<b>DÉCLARATIONS PRÉALABLES ACCORDÉES</b>		
Géomètres-experts AT OUEST	Clos du Ruisseau	Division d'un terrain en 4 lots à bâtir
TREMEL Pierre	2 Impasse du Pré	Construction d'une piscine extérieure dans le jardin
DRESSLER Sylvie	4 Rue de Kernabat	Remplacement d'une fenêtre de toit et création d'une ouverture
MIZGIEL Adrian	Kerbarbo	Remplacement de la couverture d'un hangar et bardage de 3 façades
JOUANJAN Pascal	10 Rue de Kerfeddy	Extension d'une maison d'habitation
FROMAGÉ Emmanuel	1 Impasse de Kernabat	Remplacement de menuiseries niveau cave et porte entrée, ITE
FENOUD Laurence	15 rue Pasteur	Aménagement d'un local de retouche et création couture
BOUSLIMI Anissa	24 rue Pasteur	Réfection toiture pose de châssis de toit et aménagement des combles
LADROUE Frédéric	30 C rue de la Gare	Abrî de jardin
BILLIOU Marie-Christine	21 Bis rue du Clos Maréchal	Abrî de jardin
GUENEAU Claude	5 Kertedevant	Clôture
GUILLOT Alexandre	5 Venelle de Kernabat	Extension maison
RAKOTONDRAZAKA Anthony	2 impasse Aribart	Piscine
LE BOUETTE Denise	23 Kerbouillen	Arrachage haie et pose clôture
ROY Grégory	18 place de la République	Changement de destination local professionnel en logements et commerce
CORRIO Jean-Jacques	28 rue de St-Brieuc	Remplacement des ouvertures
BOMBE Fabrice	10 rue des Acacias	Création fenêtre de toit
Construction BOIS EMG	4 ZA du Fournello	Pose panneaux photovoltaïques
EARL de Kerouanac'h	Kerouanac'h	Pose 2 générateurs photovoltaïques
CAP SOLEIL	32 La Grande Rue	Pose panneaux photovoltaïques
TARDY Dominique	3 impasse de Kernabat	Pose fenêtres de toit + remplacement menuiseries extérieures
MACOMBE Caroline	27 rue Pasteur	Ravalement
SAUZET Cyrille	29 rue Pasteur	Ravalement
RAFFIN Thierry	6-8 Guervaux	Remplacement toiture + création 5 fenêtres de toit
LE MEHAUTE Philippe	1 La Villeneuve Perret	Jardin d'hiver en appentis de la maison
MABILAIS Gildas	1 Le Minguen	Création porte fenêtre
STELLON Christophe	33 Résidence Mississippi	Changement 2 fenêtres en portes fenêtres
<b>PERMIS DE CONSTRUIRE DÉPOSÉS / EN COURS</b>		
LORGUILLOUS Thimothée	15 bis rue des écoles	Création d'un garage, d'un auvent, extension de l'habitation, changement d'usage du garage en local d'habitation, clôture
OGER Virginie	32 La Rue Neuve	extension maison + carport
BARON Chloé	Lot 12 "Le Clos Audren"	Maison individuelle
SARL Litie	Le Grand Clos	Construction boutique + entrepôt
FER Josselin	21 B Kermorvan	Carport
LE CHAMPION Clément	Lot 14 "Le Clos Audren"	Maison individuelle
<b>PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS</b>		
CONNEN Loic	5 rue de la Gare	Nouvelle implantation pour la construction de la maison individuelle
GAEC DES ROCHERS	10 Rumbron	Extension d'une stabulation vaches laitières (locaux annexes) et installation de deux silos aliments sur trépiéds
Bretagne Mobilité GNV22 SASU BM GNV 22	RD65, Pré de l'aire	Construction d'une station-service Gaz Naturel pour Véhicules, 2 ombrières photovoltaïques, un local technique/transformateur.
GUILLOUX Jacky	2 impasse Le Quinquis	Construction d'un carport
BELLENGER Maxence et BURGOS Lauriane	6 Kermorvan	Extension et rénovation d'une maison et construction d'un garage-atelier
LE SAINT Véronique	7 rue de la Forge	Extension maison

## État civil

### NAISSANCES

Yuna CRESSON  
Ella GLON LOLLIEROU  
Marlon MANET  
Anouk GUILLEMAND  
Jade BOIVIN

### DÉCÈS

Madeleine GUYOMARD née MAHÉ  
Eulalie GAUBERT née GAREL  
Yvette Le Pape née Le GUILLOU  
Isidore RAULT  
Jeannine LE GUEN née TURBAN  
Marie LE COQ  
Jean-Baptiste LE COQ  
Paulette BÉROT née NÉEL  
Henry NICOLAS  
Christiane MOTTAIS née LE PAGE  
Jeannine LE COTTON née COCGUEN  
Henriette RODENET née LAHEU  
Marie CARO née LE FUR



SANTÉ

# Un pôle de santé à votre disposition

*Le Pôle de Santé du Leff regroupe plusieurs professionnels de santé permettant la prise en charge des patients sur la commune.*

Ce pôle de santé regroupe des professionnels de santé qui travaillent ensemble pour améliorer les prises en charge des soins. On y retrouve médecins, infirmiers, kinésithérapeutes, dentistes, podologues, sage-femme, psychomotricienne, diététicienne, orthophonistes. Chaque professionnel exerce dans son propre cabinet. Une prise en charge coordonnée des patients est effectuée.

La SISA met en place des actions pour informer la population. Elle crée également une dynamique qui rend notre territoire attractif aux professionnels de santé.

### PLUS D'INFO

**Pôle de santé du Leff**  
6 Place du Général de Gaulle  
Châtelaudren  
Tél : 02 96 93 60 16

## VOS SERVICES

### Services administratifs

Tél. : 02 96 74 10 84  
accueil@chatelaudren-plouagat.fr

**Mairie déléguée de Châtelaudren**  
Accueil le lundi et le jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le mercredi de 9h à 12h30

**Mairie déléguée de Plouagat**  
Accueil le mardi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le mercredi de 13h30 à 17h30, le vendredi de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.

### Secours populaire

Accueil : rue du Val  
Tel. : 02 96 79 77 61  
secourspopulairefrancais22@orange.fr  
Ouverture de l'espace solidaire à tous, toutes les semaines au local de Châtelaudren le lundi de 9h à 12h, le mardi et le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

### Secours catholique

Accueil : rue du Lingoyet  
Tel. : 06 31 25 62 12  
Permanence tous les lundis de 10h à 12h.  
En cas d'urgence, laissez un message et vos coordonnées pour être rappelé.

### La Poste

**À Châtelaudren :**  
Place Saint-Vincent  
Ouvert lundi et samedi de 9h à 12h, et du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

**À Plouagat :** Place de la Mairie,  
Ouvert du lundi au vendredi de 13h30 à 15h50 et le samedi de 9h40 à 12h.

### Gendarmerie

8 rue des Écoles  
Tél : 02 96 74 10 17  
Du lundi au samedi sauf le vendredi de 8h à 12h - Du lundi au vendredi sauf le mardi de 15h à 18h.  
Dimanche et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h.

Plus de services sur : [www.chatelaudren-plouagat.fr](http://www.chatelaudren-plouagat.fr)

## Les expos à venir à la médiathèque

CHÂTELAUDREN- PLOUAGAT



**ISABELLE GASPARINI & GAËLLE**  
Héritage, l'essence des âmes

DU 14 AVRIL AU 5 MAI 2023

Médiathèque Parenthèse  
28 La Grand Rue 22150 CHÂTELAUDREN PLOUAGAT

Mercredi 10h00 - 12h00 / 14h00 - 16h  
Jeudi / vendredi 10h00 - 16h  
Samedi 10h00 - 12h00 / 14h00 - 16h

**ENTRÉE LIBRE**



### HÉRITAGE, L'ESSENCE DES ÂMES - ISABELLE GASPARINI & GAËLLE

Du 14 avril au 6 mai

CHÂTELAUDREN- PLOUAGAT



**MIREILLE MERTEN**  
Résonances

DU 12 MAI AU 2 JUIN 2023

Médiathèque Parenthèse  
28 La Grand Rue 22150 CHÂTELAUDREN PLOUAGAT

Mercredi 10h00 - 12h00 / 14h00 - 16h  
Jeudi / vendredi 10h00 - 16h  
Samedi 10h00 - 12h00 / 14h00 - 16h

**ENTRÉE LIBRE**



### RÉSONANCES MIREILLE MERTEN

Du 12 mai au 3 juin 2023

CHÂTELAUDREN- PLOUAGAT



**ADJINVAR MORICORTIS**  
Traits-Portraits

DU 9 JUIN AU 1<sup>er</sup> JUILLET 2023

Médiathèque Parenthèse  
28 La Grand Rue 22150 CHÂTELAUDREN PLOUAGAT

Mercredi 10h00 - 12h00 / 14h00 - 16h  
Jeudi / vendredi 10h00 - 16h  
Samedi 10h00 - 12h00 / 14h00 - 16h

**ENTRÉE LIBRE**



### TRAITS-PORTRAITS ADJINVAR MORICORTIS

Du 9 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2023



## CONCOURS DE PEINTURE

# Couleurs de Bretagne fête ses 30 ans !

*Le 24 juin, le concours de peinture Couleurs de Bretagne fêtera ses 30 ans d'accueil sur la commune.*

Cette année le concours Couleurs de Bretagne est avancé au 24 juin pour permettre de toucher le public des écoles d'art plastique des environs.

Pour remercier la commune de participer, sans discontinuité depuis trente ans, l'association Couleurs de Bretagne met en place une opération spécifique à l'issue du prochain concours. Le maire choisira un artiste qui se verra

offrir une semaine d'exposition l'année suivante.

Et comme l'année passée, il y aura aussi le prix spécial des commerçants et artisans de l'Union du Commerce et de l'Artisanat.

### PLUS D'INFO

**Couleurs de Bretagne**

**Tél : 02 97 57 25 19**

[couleurs-de-bretagne@orange.fr](mailto:couleurs-de-bretagne@orange.fr)

## Ateliers d'initiation aux techniques du vitrail

Après un vif succès et un grand engouement pour l'exposition de Pauline Le Goïc en janvier dernier, la médiathèque propose deux ateliers d'initiation aux techniques du vitrail avec la vitrailliste. Diplômée d'un CAP Arts et Techniques du verre, option vitrail, et d'un master en Arts plastiques, Pauline, à la tête de l'atelier Armorique Vitrail proposera deux initiations : mercredi 19 et samedi 22 avril de 10h à 12h30 et de 14h30 à 17h30.

L'atelier est réservé aux adultes et se limite à 12 personnes pour chaque session. L'inscription se fait en médiathèque.

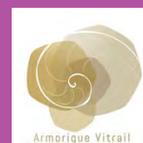


### PLUS D'INFO

**Médiathèque Parenthèse**

**Tél : 02 96 79 56 00**

[mediatheque@chatelaudren-plouagat.fr](mailto:mediatheque@chatelaudren-plouagat.fr)



**Armorique Vitrail**  
[armoriquevitrail.fr](http://armoriquevitrail.fr)

## Médiathèque Parenthèse

Accueil : 38 La Grand Rue  
Tél. : 02 96 79 56 00

### HORAIRES :

**Mercredi**  
10h-12h30 / 14h30-18h

**Judi et vendredi**  
14h30-18h

**Samedi**  
10h-12h30 / 14h30-17h

# Découvrez le site internet de la médiathèque !

Le site de la médiathèque, accessible depuis cette adresse : [mediatheque.chatelaudren-plouagat.fr](http://mediatheque.chatelaudren-plouagat.fr), est désormais opérationnel !

Il vous permettra : de réaliser une pré-inscription, de réserver des documents, de consulter le catalogue de notre collection, de prendre connaissance des actualités de la médiathèque : animations, expositions, ainsi que des conditions d'accès et d'emprunt. Pour créer votre espace, il vous faudra en premier lieu demander à l'accueil de la médiathèque vos identifiants et mot de passe.

## Les coups de cœur de Carole et Claudie



### ALBUM JEUNESSE

#### Série monsieur Monsieur

Une nouvelle collection à la médiathèque : les aventures de monsieur Monsieur. Des albums plein d'humour et tout doux, pour les plus petits ! Des couleurs vives, des grands dessins, dans des albums cartonnés agréables à lire.



### DOCUMENTAIRE ADULTE

#### Le grand traité du jardin punk d'Éric Lenoir

Un guide astucieux, plein de bonnes idées et d'exemples choisis pour jardiner autrement. Un jardin punk, c'est dans l'esprit d'Éric Lenoir un jardin qui vit, ou plutôt que l'on laisse vivre... Arrêter les tontes maniaques qui causent sécheresse du sol, arrêter les haies au cordeau qui découragent les oiseaux et les insectes et surtout, laisser revenir au jardin la biodiversité... À lire et à faire, de toute urgence !



### ESSAI ADULTE

#### Blanc de Sylvain Tesson

Sylvain Tesson nous entraîne au cœur du blanc, au cœur des montagnes enneigées. Il retrace son périple, effectué en plusieurs voyages à la fin de l'hiver des quatre années 2018, 2019, 2020 et 2021, et qui a duré une vingtaine de jours en tout. Avec poésie, finesse et quelques pointes d'humour, il décrit son aventure et l'on suit le fil de ses réflexions, sur l'environnement, la nature, la place de l'humain. Superbe !



### SÉLECTION BRETON/GALLO

La médiathèque souhaite développer ses fonds en breton et gallo, de nouveaux ouvrages sont venus, et continueront toute l'année à venir étoffer notre fonds pour les adultes et les enfants.



## Le Petit Écho de la Mode

### PHOTOGRAPHIE

#### RÉMINISCENCE

Laurence Guennec

Photographisme et restitution des travaux des élèves de 3ème du collège L. et R. AUBRAC suite à la résidence de l'artiste.

Du 11 mars au 28 avril

Retrouvez le programme sur : [www.petit-echo-mode.fr](http://www.petit-echo-mode.fr)

### THÉÂTRE

#### BAGARRE

C<sup>ie</sup> Loba

12 avril - 15h



### Contact

Le Petit Écho de la Mode

2 rue du Maillet

Tél : 02 96 79 26 40

lpem@leffarmor.fr

### Horaires d'ouverture

Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h  
Billetterie ouverte 1h avant le début du spectacle